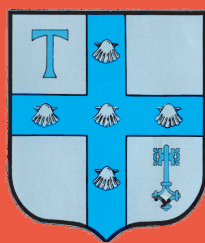


COMMUNE DE PERON



LE PETIT

PÉRONNAIS

No 60

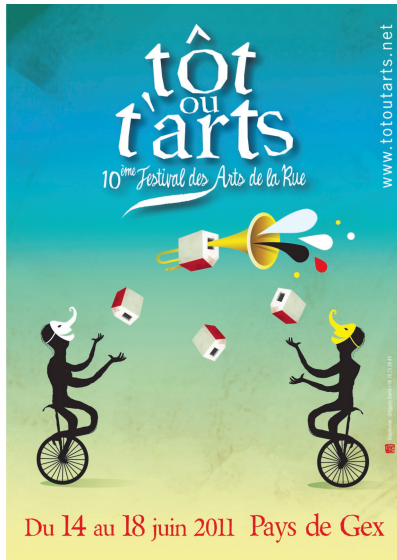
Avril - Mai - Juin 2011



Un nouveau bâtiment pour les sociétés de Péron



Festival des arts de la rue



Pour les
petits et les grands, venez
nombreux le 16 juin à partir de

19h30 sur la
place de la
Mairie s'il fait
beau ou à la
salle Champ Fontaine en cas de
mauvais temps.



Société Musicale de
PERON-SAINT JEAN DE GONVILLE
BRASS BAND SAGONA , La BONNE HUMEUR,
ou l'amitié en concert



Quoi de plus enrichissant qu'un échange entre musiciens, surtout lorsque l'un reçoit l'autre jusque dans sa maison ! C'est ce qu'ont vécu durant deux week-end la Bonne Humeur et ses accompagnants, avec le Brass Band Sagona de Gray (Sagona=Saône selon un tromboniste du Brass Band), petite ville de Haute Saône, port fluvial de surcroît.

Petit retour en ce 26 mars 2011. La Bonne Humeur se rendait en bus dans la petite cité bourguignonne, à l'invitation du Brass Band Sagona, organisateur d'une soirée concert animée par les deux formations. Dès l'arrivée à l'ancien manège des Hussards, chacune et chacun se sentit à l'aise. Le repas préparé par les familles d'accueil fut dégusté dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Concert assuré tour à tour par Sagona et la Bonne Humeur, double bis en commun, et après le verre de l'amitié, nous eûmes le plaisir de faire plus amples connaissances dans les foyers d'accueil.

Le dimanche midi, c'était les retrouvailles pour un apéro musical et apprécier le repas où dominaient la cancoillotte et la saucisse de Morveau. On se quitta sans trop de tristesse puisque rendez-vous était déjà pris pour le 16 avril suivant à Péron afin d'y jouer la rebelote. C'est sous un soleil radieux, que nos amis graylois posèrent le pied sur le parking de la salle Champfontaine, le jour dit. Le timing était serré, et nous avions à cœur d'accueillir le Brass Band comme il l'avait fait trois semaines auparavant.

Notre salle n'avait certainement pas vu autant de musiciens depuis sa naissance : l'Orchestre junior emmené par Benoît ETIENNE enchantait l'auditoire par la fraîcheur de sa jeunesse, et de son programme, les seniors prirent le relais pour proposer de nouvelles partitions ponctuées de particularités instrumentales techniques, le Brass Band Sagona fit découvrir les écritures propres à une formation cuivre et percussions et le point d'orgue rassembla un effectif de plus de 70 musiciens pour deux bis en commun, chacun dirigé par Virginie COLLET, directrice de la Bonne Humeur et Yves BOUILLLOT, directeur des 34 instrumentistes du Brass Band. Bien entendu, gâteaux et boissons rassemblèrent public (pas très nombreux, il est vrai, mais tant pis pour les absents), musiciennes et musiciens, pour échanger amicalement ; le DJ Mickaël rangea sa trompette et se chargea de prolonger la soirée pour les esprits pas pressés de rentrer.

C'est dans nos chaumières que nos invités eurent un sommeil réparateur en respirant l'air vivifiant du Pays de Gex., pour se retrouver à la salle Champ Fontaine, le dimanche midi. On répliqua à la cancoillotte par les tartiflettes préparées par les familles de la Bonne Humeur. L'heure du départ arriva bien trop vite. C'est un bus joyeux, où quelques intrus gessiens s'étaient introduits, qui reprit la direction de la Bourgogne, avec à son bord des visages heureux d'avoir passé un weekend riche en notes printanières, en oubliant pour un temps les soucis quotidiens.

Mai, juin et même juillet apportent leurs lots de fêtes et manifestations en tous genres : vogues, festival, concerts de quartiers... Et pour ces derniers, n'hésitez pas à contacter un membre de la Bonne Humeur, pour un vendredi soir en musique. Une date importante pour nous : le Festival des Musiques du Pays de Gex, organisé par nos amis de Chézery, le dimanche 19 juin 2011.

Maxime COLLET

Le Carnet communal

Naissances

- DELÉTRAZ Roméo, né le 3/12/2010
- CUVELIER WIRZ Erwan, né le 8/12/2010
- GIROD Jelena, née le 23/02/2011
- LAVARINI Charlotte, née le 26/02/2011
- LEFEBVRE Matthias, né le 10/03/2011
- REYNARD Fabien, né le 28/03/2011
- EL BOUAZZATI Imrane, né le 11/05/2011



Mariage

- Josep Francesc SERRANO MARGALEFF et
Maria Del Carmen GONZALEZ CARBALLO, le 25 mars 2011
- Tony RIVETTI et Elodie GIANNETTINI, le 9 avril 2011

Conformément à nos engagements pré-électoraux, nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la réunion publique de mi-mandat, le 23 juin à 20h00 salle Champ-Fontaine.

**Un Forum des sociétés aura lieu salle Champ-Fontaine ,
le samedi 10 septembre de 9h à 13h avec repas sur réservation.**

FERMETURES EXCEPTIONNELLES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE
La mairie sera fermée le vendredi 3 juin et le vendredi 15 juillet 2011.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils atteignent l'âge de **16 ans, soit : pour ceux nés en avril, mai, juin 1995, venir avant le 15 juillet 2011.**

Pour toutes questions relatives au service national,
téléphonez au **04.37.27.25.58 BSN de Lyon,** internet
www.defense.gouv.fr.

L'année dernière, dans le « Petit Péronnais » de mai, je vous parlai des taux des impôts locaux qui n'avaient pas augmenté, comme promis lors de notre campagne électorale de 2008.

Mais cette année, avec les nouvelles lois fiscales mises en place par le gouvernement, suite à l'abandon de la Taxe Professionnelle, les taux communaux vont énormément augmenter, comme vous pourrez le lire en pages intérieures.

Cette augmentation n'est pas de notre fait, nous avons seulement appliqué les taux que l'Etat a préconisé pour que nous retrouvions des ressources identiques aux années précédentes (voir document joint à l'explication budgétaire).

Mais cette hausse des taux communaux devrait être relativement indolore puisqu'elle doit être compensée par une baisse des taux des impôts de la Région, du Conseil Général et de la CCPG.

En mai 2010, j'avais écrit que l'expression courante d'« usine à gaz » pour le mécanisme comptable, mis en place pour compenser les revenus de la Taxe Professionnelle, était un doux euphémisme. J'étais encore très loin, mais vraiment très loin de la vérité, qui me laisse sans mots suffisamment forts pour comprendre comment un, ou, des cerveaux peuvent arriver à nous concocter des règlements aussi abscons pour le commun des mortels.

Une autre nouvelle difficile à admettre et à comprendre vient de La Poste.

Tous les deux ans des représentants de cet ancien service public viennent en mairie nous expliquer que, vu la baisse de la clientèle au guichet, il faut baisser le nombre d'heures d'ouverture afin de trouver un équilibre financier.

Mais cette année, ce n'est plus qu'une ouverture de 12 heures par semaine que nous propose La Poste. Offre non négociable puisque validée par l'association des Maires de France. Toutefois dans sa grande largesse, La Poste nous propose aussi, si nous souhaitons plus d'heures d'ouverture, soit de créer une Agence Postale gérée par la commune, soit de créer un Relais Postal Commerçant, gérée par un commerçant.

Après discussion lors du Conseil Municipal d'Avril, c'est cette dernière solution qui a été retenue.

Nous avons donc organisé une réunion avec les commerçants locaux éventuellement intéressés pour s'occuper de cette nouvelle activité. Nous sommes dans l'attente des réponses de ces derniers. La Poste choisira son représentant communal en cas de candidatures multiples.

Comme dans toute chose nouvelle il y a des avantages et des inconvénients. Dans la colonne des moins, si toute la partie courrier pourra se faire chez le commerçant choisi, il ne sera plus possible de déposer de l'argent sur son compte postal et il ne sera possible de retirer que 150 Euros par compte et par semaine. Dans la colonne des plus, c'est bien entendu l'amplitude d'ouverture qui est intéressante puisque le commerçant aura l'obligation de proposer ce service postal pendant les heures d'ouverture de son magasin.

Comme vous l'avez certainement constaté les travaux de la rue de la Vie de l'Etraz sont pratiquement terminés, ne manquent plus que les plantations et le crépis des murs de la place. Je remercie vivement les riverains de leur patience pour la gêne occasionnée par les travaux et surtout pour la poussière générée par ce chantier, par un mois d'avril exceptionnel au niveau ensoleillement et par une certaine lenteur du Conseil Général pour faire les enrobés.

Les travaux de la Vie de l'Etraz devraient se poursuivre à l'automne avec une dernière tranche allant du carrefour de la mairie à celui des Fleurs du Jura.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle fin de printemps et un bel été en espérant qu'il sera aussi chaud que ce début de printemps avec toutefois un peu plus de pluie si nous ne voulons pas voir de restrictions.

ARMAND Christian

Synthèse des comptes rendus du Conseil Municipal



Absent excusé : Grand Corinne

Absents : Chappuis Pascale, Marion Mireille, Marchand Yves.

DELIBERATIONS

CONVENTION D'AMENAGEMENT DE LA RD 89F AVEC LE CONSEIL GENERAL

L'objet de cette convention est de définir les conditions administratives et techniques de réalisation des travaux d'aménagement sécuritaire, par la création d'un plateau surélevé sur la RD 89f au PR 0+000, au droit du carrefour avec la « Vie de l'Etraz ».

Approuvé à l'unanimité.

VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE C 670 A LA SCI « COTE COUR OU JARDIN »

Le projet présenté par la SCI "Côté Cour ou Jardin" sur la parcelle située rue Vie de l'Etraz inclue une partie de la parcelle C 670, dont un bâtiment communal en mauvais état et ne pouvant être réhabilité. Il est proposé de vendre une surface de 391 m2 pour un prix de 49 940 € et sous condition que les frais de démolition du bâtiment existant soient à la charge de la SCI "Côté Cour ou Jardin".

Approuvé à l'unanimité.

CESSION DE TERRAINS POUR PARKINGS A LA « SCI COTE COUR OU JARDIN »

En vue de la réalisation d'un programme immobilier, la SCI "Côté Cour ou Jardin" est amenée à acquérir la parcelle n° C 732. Cette dernière bénéficie d'un emplacement réservé. La SCI "Côté Cour ou Jardin" a proposé de céder pour 1€ à la Commune l'emplacement réservé grevant la parcelle C 732, contre report du COS applicable à cet emplacement conformément à l'article R 123-10 du Code de l'Urbanisme.

Approuvé à l'unanimité.

CONTRAT D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC POUR L'ANNEE 2011

Il est proposé de signer le nouveau cahier des charges pour l'entretien de l'éclairage public, dans les mêmes conditions que le précédent contrat d'entretien, avec l'entreprise SA-LENDRE Réseaux.

Approuvé à l'unanimité.

DROIT DE PASSAGE LIEUDIT « LA COMBE »

Il est proposé d'autoriser un droit de passage tout usage, sur sa parcelle Section C 1240 et 1241, au profit des propriétaires des parcelles Section C 1278, 1280 et 1242, 1243.

Les frais liés à l'aménagement du droit de passage seront à la charge des propriétaires des parcelles bénéficiaires.

Approuvé à l'unanimité.

PASS FONCIER POUR M. DUGOURD

Par délibération du 04 juin 2009 relative à la convention de partenariat avec la SNC « les Coteaux de Logras » une aide de la commune est accordée sous forme de subvention aux accédants éligibles au « pass-foncier » pour l'accession sociale à la propriété.

Il est proposé de verser une subvention d'un montant de 5.000,00 € à la famille DUGOURD qui répond aux critères d'éligibilité de l'octroi du « pass foncier », après vérification de l'organisme AMALLIA (Anciennement AIN'CIL, Comité Interprofessionnel du Logement).

Approuvé à l'unanimité.

VERSEMENT D'UNE GRATIFICATION AUX STAGIAIRES

Il est proposé d'instituer une rémunération aux stagiaires quelque soit la durée de leur stage. Cette gratification s'élevant à 417,09 € par mois soit 2,75 € de l'heure, correspondant à 12,5 % du plafond de la sécurité sociale soit 22,00 €.

Approuvé à l'unanimité.

POINTS DIVERS

ECOLE – COLLEGE – GYMNASE

- Diverses demandes ont été faites, au Conseil Municipal, par les élèves du Grand Conseil de l'école de la Fontaine. Toutes ont été acceptées sauf un point d'eau dans la cour de récréation qui sera revu en fonction de la demande exacte. L'organisation des toilettes maternelles doit être revu également avec M. le Directeur.

- Les finitions qui ne peuvent se faire que le mercredi sont pratiquement terminées. Il ne reste à faire que l'habillage des pannes en pignon et le « redressement » des arbres plantés dans la cour.

VOIRIE

- Chantier de la Vie de l'Etraz

Afin de ne pas arrêter le chantier, le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, de lancer les travaux de la 2ème tranche conditionnelle, pour un montant de 85 000 € hors taxes.

Suivi du chantier de la Vie de l'Etraz : Les caniveaux en pavés granit sont en cours d'exécution.

- Réunion commission voirie sécurité du 26 janvier 2011.

Avis officiel de la commission voirie par rapport au courrier du « Pedibus » : La commission estime qu'il n'y a pas lieu de rajouter un trottoir en face du gymnase et de l'aire extérieure. Il faut que les parents qui accompagnent les enfants soient équipés de chasubles phosphorescentes et de la corde qui permet aux enfants de marcher tous ensemble en « file indienne ». Par contre la commission propose d'aménager le virage de la rue de la Fruitière qui, lui, semble être un lieu plus dangereux.

La commission a analysé le diagnostic accessibilité voirie établi par le bureau DEKRA.

Etude par la commission de la signalisation réglementant la circulation sur le chemin d'accès du site de compostage de

Baraty.

La commission étudie un modèle de convention et de tarif pour le déneigement de voirie privé sur la commune.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal sur ces propositions.

BUDGET

SETOLot 15 – Chauffage	53.370,40 €
STRATES honoraires architectes GSA	8.123,59 €
CHAPUIS STRUCTURES honoraires béton	6.578,00 €
ECONOMIA honoraires économiste	1.315,60 €
EUROVIA ALPES Rue Vie de l' Etraz	65.843,23 €

PACA GENEVE-BELLEGARDE

La commune fait partie d'un ensemble allant de Viry (74) jusqu'à Saint-Jean de Gonville en passant par toutes les communes de la Communauté de Communes de Bellegarde et des communes Suisses limitrophes avec les nôtres. Le but de cette étude est d'arriver, en fin d'année, à mettre en place sur toute l'agglomération genevoise le 2ème Projet d'Aménagement

ZONE DE PRE MUNNY

L'accord de la CCPG est bien arrivé à l'EPFL de l'Ain qui a provisionné la somme nécessaire à l'achat des terrains de l'extension de la zone.

MAISON DES SOCIETES

Une réunion de « questions-réponses » s'est tenue le 2 février 2011 avec les 3 architectes retenus pour nous présenter un avant-projet pour le 25 mars 2011.

Mme Caretti, MM Davis, Millet et Moutton représenteront la commune au sein de la commission en charge de l'étude des plans, proposés par ces agences, afin de remettre leur avis au jury. Les membres que les associations nommeront devront également faire partie de cette commission. Deux autres commissions, urbanisme et technique feront, en parallèle, le même travail.

CONTENTIEUX

Présentation des recours gracieux présentés par M. Charles PRODON et M. Sylvain DELATTRE contre la déclaration préalable déposée par M. DUCRET, Géomètre sur le terrain de la propriété de Mme BRON. Une décision sera prise en mars après consultation de notre avocat.

AMENAGEMENT FONCIER

Compte-rendu de la réunion de la Commission Communale d'Aménagement Foncier du 18 janvier 2011

RECENSEMENT

Point sur le recensement : Malgré quelques réticences de certaines personnes, nous avons un retour correct des formulaires à ce jour

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

SIEA

Compte-rendu de la réunion de la Commission d'éclairage public du 31 janvier 2011.

Reprise de la compétence par le Syndicat de l'éclairage public des communes, courant 1er semestre 2012. La commune reste propriétaire de son réseau d'éclairage. L'allocation d'aide annuelle versée aux communes par le Syndicat est conservée. La commune reste décisionnaire dans l'extension de son réseau et dans le choix de son matériel.

Une tarification par points lumineux sera mise en place.

Concernant l'éclairage pour la mise en valeur des sites, monuments, églises, divers, au moyen de leds, une subvention sera allouée par le Syndicat.

ASA du Pays de Gex

Compte-rendu de la réunion du 25 janvier 2011.

Proposition des statuts définitifs élaborés par l'ASA. Une négociation va être engagée avec les différents propriétaires privés concernés sur la commune de Sergy. Prochainement une enquête publique sera envisagée sous le couvert d'un commissaire enquêteur délégué par la Direction Départementale Territoriale

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

- Compte rendu de la réunion du 11 janvier 2011.

Déclarations préalables:

M. VAURS Christian, création de 2 fenêtres sur façade Nord de la petite maisonnet; avis favorable.

Mme ESCOFFIER, création de 2 lots 733 m2 et 654 m2; avis favorable.

M. MAC CALLIN Luke et Barbara, pose de 2 velux; avis favorable.

M. BLESSING Yves, réalisation d'une véranda, route de Lyon ; avis favorable.

M. ESCOFFIER Jean-Claude, construction d'un abri de jardin, rue de l'ancienne fruitière ; avis favorable.

M. BLANC Régis, aménagement foncier (voir 18janvier 2011) zone A, les Chaumondes ; avis favorable.

Permis de Construire:

M. ZENDAGUI Driss, construction d'une maison; avis favorable.

M. NEVA DE SOUSA, construction d'une maison, les coteaux de Logras ; avis favorable.

- Compte rendu de la réunion du 25 janvier 2011.

Déclarations préalables:

Mme WIDMER Catherine, installation panneaux photovoltaïques, le clos du Crêt ; avis favorable.

M. CHEVANCE Yvan, pose d'une clôture; avis défavorable.

SCP DUCRET GROS, division de terrain en 2 lots; avis favorable.

Permis de Construire:

M. DUARTE REBELLO Paulo, construction d'une maison, les coteaux de Logras ; avis favorable.

M. GUYON Romain, construction d'une maison, rue de l'ancienne fruitière ; avis favorable.

SOCIETE

- Compte-rendu de l'AG du Comité des Fêtes le 18 janvier 2011.

Bilan de l'année écoulée et manifestations à organiser pour l'année 2011.

Depuis 6 ans 50.000 € ont été investis pour le matériel utilisé par les sociétés communales.

- Compte-rendu de l'Assemblée Extraordinaire du Sou des Ecoles du 18 janvier 2011

Suite à la démission de la Présidente, il a fallu procéder à la réélection d'un nouveau bureau.

- Compte-rendu de la réunion avec la Bibliothèque et la Biblio-

thèque Départementale de Prêt.

Réunion avec la représentante du Conseil Général, concernant quelques points à éclaircir sur la gestion actuelle de la bibliothèque.

La bibliothèque est utilisée par différentes personnes extérieures à l'association, les membres n'étant pas informés de cette occupation, ils n'apprécient pas d'être devant le fait accompli.

- Bilan de la vogue de Péron organisée par la Jeunesse de Péron.

La vogue s'est bien déroulée mais les jeunes, organisateurs de la manifestation, auraient souhaité une meilleure participation au repas du dimanche midi.

FORET – AGRICULTURE

Compte-rendu de la réunion du 1er février 2011.

Les prévisions sur les ventes de bois en 2011 laissent augurer une bonne année, vu le court montant de l'épicéa. Le conseil a accepté la proposition budgétaire de notre agent ONF, Monsieur ZIRONDI, d'inscrire une somme de 12 454 € HT pour les travaux d'entretien de la forêt.



Absent excusé : Grand Corinne, Piberne Olivier (pouvoir à Blanc Dominique).

Absents : Chappuis Pascale, Marion Mireille, Marchand Yves.

DELIBERATIONS

APPROBATION AVENANT N°1 MAPA AMENAGEMENT « VIE DE L'ETRAZ » et « PLACE BASSE 3 ST ANTOINE »

Dans le cadre de la réalisation des travaux, il apparaît nécessaire d'apporter des modifications aux prestations prévues initialement, notamment : raccordement de barbacanes existantes au réseau d'eaux pluviales, suppression des galets bétonnés au carrefour avec la rue du mail/grand rue, pose de barrières de protection devant les parcelles C556 et 655, aménagements devant les entrées de propriétaires riverains de cette voie publique.

Montant de l'avenant n°1 : + 22 649.32 € TTC, soit + 7,03 % du marché initial.

Réunie en séance le 15 février 2011, la Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable à cet avenant.

Approuvé à l'unanimité.

REMISE GRACIEUSE DE PENALITES SCI LES VUES DU SALEVE

Demande de remise gracieuse de pénalités, déposée le 2 février 2011 auprès de la trésorerie de Bourg en Bresse, par la SCI « Les Vues du Salève ».

Le montant de 904,00 € correspond aux taxes d'urbanisme du permis de construire n° 28807B1006. Le redevable invoque le

respect de l'échéancier de paiement.

Avis favorable du comptable public sur cette requête.

Approuvé à l'unanimité.

PROGRAMME COUPE DE BOIS 2011

Le conseil municipal demande à l'Office National des Forêts de procéder en 2011 au martelage des coupes et désigne pour le Partage sur pied des bois d'affouage, comme garants de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables aux bois vendus en bloc et sur pied :

M. GIROD Claude

M. LEVRIER Bernard

M. PIBERNE Olivier

Approuvé à l'unanimité.

CESSION TERRAIN SCI « COTE COUR OU JARDIN »

La SCI « Côté Cour ou Jardin », a déposé un projet immobilier, rue de la Vie de l'Etraz, incluant un chemin rural partant de la Vie de l'Etraz, parallèle à la parcelle C 670, sans issue, d'une contenance de 63m². Ce chemin est englobé dans le projet global de la SCI « Côté Cour ou Jardin ». Il est proposée de sortir, en partie, de la voirie privée de la commune ce chemin rural et de le céder à la SCI « Côté Cour ou Jardin » pour la somme de 1,00 € symbolique.

Approuvé à l'unanimité.

DROIT DE PASSAGE TOUT USAGE PROPRIETAIRE PARCELLE C 965

Il est proposé à l'assemblée d'autoriser un droit de passage tout usage, sur sa parcelle Section C 1240 et 1241, au profit du propriétaire de la parcelle Section C 965. Les frais liés à l'aménagement du droit de passage seront à la charge du propriétaire de la parcelle bénéficiaire.

Approuvé à l'unanimité.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

En raison de l'incapacité partielle et permanente d'un agent communal à effectuer la totalité de ses fonctions il convient de modifier son poste. Ainsi, il est proposé

- de modifier l'emploi actuel d'ATSEM par la suppression de l'emploi de 29 h 25 mn et la création d'un emploi d'une durée de 19 h 57 mn.

Approuvé à l'unanimité.

CREATION D'UN JARDIN DU SOUVENIR

Création dans l'enceinte du cimetière communal, le long du mur à droite du columbarium granit, d'un lieu matérialisé par une bordure, spécialement affecté à la dispersion des cendres des corps ou des restes mortels ayant fait l'objet d'une crémation. Cet espace, où pourront être répandues les cendres, tant celles de corps incinérés à la demande des familles, que celles provenant de corps incinérés à la suite de reprise de concessions sera dénommé « jardin du souvenir ».

Approuvé à l'unanimité.

NOMINATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU SIEA

Proposition de nommer Monsieur Christian ARMAND, Maire, en qualité de délégué suppléant du Syndicat Intercommunal d'Energie et de E-communication de l'Ain.

Approuvé à l'unanimité.

POINTS DIVERS

ECOLE – COLLEGE – GYMNASSE

- Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 22 février 2011 : Pas de création de classe prévue pour la prochaine rentrée.
- Compte-rendu des réunions de CA du collège des 7,15 et 25 février 2011 : Certains cars de transport scolaire sont surchargés, cela a été notifié à la société de transport par le Conseil Général.

VOIRIE

- Point sur les travaux de la Vie de l'Etraz : La première tranche d'aménagement de la rue depuis la Mai-rie jusqu'aux immeubles « Les vues du Salève » est terminée, l'enrobé définitif sera fait courant Avril. Les travaux d'aménagement de « La place basse » sont en cours.
- La Fibre optique devrait arriver sur Feigères courant Juin. Etude par la CCPG de réhabilitation du lagunage de Feigères dans le cadre du contrat de rivières.
- Compte-rendu de la réunion du 15 février 2011 avec MM Matthieu et Pensec pour l'achat d'une partie de la grange de la famille Matthieu, Grand'Rue.
- Compte-rendu de la réunion du 15 mars 2011 pour le lagu-nage de Feigères.

BUDGET

AGENCE DES TERRITOIRES	
révision PLU 2008	1282,11€
AGENCE DES TERRITOIRES	
révision plu 2008 étude extension ZAMunny	3013,92€
CARRAZ menuiserie alu	9083,25 €
CARRAZ métallerie	5627,79 €
FRAMINET sol linoléum	6068,76 €
MCP plafonds	1751,82 €
NINET GAVIN menuiserie pvc	11,25 €
PROCESS SOL sol résines	4968,54 €
NOVADE concours maison sté	4935,89 €
LOCAM ordinateur portable maire	753,48 €
DUPARC GEORGES LES FILS DE	
lave-linge école	505,00 €
FLUITEC Fluides MO ext	1136,20 €
DESAUTEL plans évacuation	938,38 €

PLU

Compte-rendu de la réunion du 17 février 2011 afin de faire le point sur les remarques des services associés. L'enquête publique pour la révision du PLU a débuté le 7 mars, peu de personnes sont venues le consulter.

CONTENTIEUX

Réponses sur les recours gracieux déposés par MM Prodon et Delattre. Recours déposé par M. Prodon approuvé par M. le Maire, les habitations doivent se trouver à plus de 50 m de la fosse à purin.

RECENSEMENT

Résultat final et analyse du recensement.

CLSH – ROULINOTTE

- Centre loisirs sans hébergement : compte-rendu de la ré-union du 9 février 2011.
- Bilan 2010 : 146 200 Euros 2600 heures

Budget prévisionnel 2011 : 136 000 Euros dont 63 500 Euros de participation de la commune.

- Roulinotte : compte-rendu de la réunion du 17 mars 2011 pour le bilan 2010

Bilan 2010 : 100 000 Euros. Forte fréquentation. Le véhicule arrive en « fin de vie ».

AUBERGE COMMUNALE

- Point sur la société ACDK, délégataire de l'auberge.

ZA PRE MUNNY

Point sur le devenir du bâtiment ROY.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CCPG

- Compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 24 février 2011.
- Commission Sociale : présentation de la nouvelle crèche de Thoiry.
- Compte-rendu de la réunion des maires, du 17 février 2011, sur la réforme des statuts de la CCPG.
- Compte-rendu des réunions du SCOT des 15, 24 février et 15 mars 2011.
- Compte-rendu de la réunion du SCOT du 22 février concer-nant le devenir de la gare de Pougny : il serait plus judicieux de réhabiliter la gare de Collonges que de développer la gare de Pougny.
- Compte-rendu de la réunion du SCOT du 23 février 2011 sur le nombre de logements prévus et à venir sur la commune.

CANTON

- Compte-rendu de la réunion du 23 février 2011 avec le SDIS pour l'emplacement d'un nouveau centre de secours : Farges à été retenu comme emplacement le mieux centralisé.
- Compte-rendu de la réunion du SIVOS du 8 mars 2011 : Refus de subventions à plusieurs associations sportives.

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

- Compte rendu de la réunion du 8 février 2011.

Déclarations préalables:

M. COIGNET, création d'une clôture pleine – Zone U, 206 Rue du Mail ; avis favorable.

Permis d'aménager:

Sté LANDECY Jean-Yves, 2 parcelles nouvelles, Zone Uv, Route de la Combe ; avis favorable.

-Permis de Construire:

Sté Création et Construction, construction d'une maison et clôture, Zonne U, Rue du Paruthiol; avis favorable.

M. Nadjafi Mohamed, modification permis de construire, Zo-ne U, Feigères; avis favorable.

M. CHETTIH Tounsi, construction 8 maisons, Zone Uv, ac-cès rue du Bruel, largeur de la voie ; sursis à statuer voir DDT et SCOT.

M. ROUSSEAU Daniel, construction d'un abri de piscine, Zone U, chemin de la Louye; avis favorable.

- Compte rendu de la réunion du 22 février 2011.

Déclarations préalables:

M. BLANC Régis, travaux d'exhaussements sur terrain agricole, lieudit les « Chaumondes » ; avis favorable.

M. RIVETTI Tony, remplacement vélux par une lucarne et pose 2 vélux, Grand'Rue, les Vergers de Péron; avis favorable.

M. SAUREL Jean-Christophe, construction d'un abri de jardin, Rue de la Fruitière Logras; avis favorable.

M. BLESSING Yves, réalisation d'une véranda, Route de Lyon Logras; avis favorable.

-Permis de Construire:

M. TAGG Melvin, construction d'une villa, Zone UL, Rue de l'ancienne fruitière Feigères; avis favorable.

M. Ledda Alberto, installation de 2 panneaux solaires, Rue du Branlant Les coteaux de Logras; avis favorable.

M. DANTE Mickaël, modification des façades, Chemin des Molerons Feigères; avis favorable.

- Compte rendu de la réunion du 8 mars 2011.

Déclarations préalables:

M. PERRIERE Jacques, abri de fontaine, Zone Uv, 160, Grand'Rue ; avis favorable.

Mme MAC CALLIN Barbara, rénovation maison, Zone Uv, 169, Grand'Rue; avis favorable.

M. CLOT Dominique, abri de jardin, Zone U, 166, Chemin de la Louye ; avis favorable.

Permis de construire:

M. GUYON Romain, construction d'une maison, Zone U, Rue de l'ancienne fruitière, Feigères; avis favorable.

M. GONCALVES BORROS Ricardo, construction d'une maison, Zone 1AV, 18, Rue du Branlant, les Coteaux de Logras; avis favorable.

M. BOUGREEN Franck, construction d'une maison, Zone ND, Chemin de la Louye; avis favorable.

ASSOCIATIONS

- Compte-rendu de l'Assemblée Générale des Jeunes Sapeurs-Pompiers du 8 février 2011 :

-Compte-rendu de la réunion avec Mme Collignon, présidente de l'association « A livres ouverts ».

-Compte-rendu de la réunion du 21 février 2011 pour l'organisation de la fête de printemps.

COURRIERS

- Demande de Lukas LEMAITRE de réparer le tremplin de l'école.

- Association ECLAT mise à disposition d'un terrain pour les enfants porteurs de handicaps.

- Association AGMAD situation précaire des services assurant les soins et les aides à domicile.

- Recours gracieux adressé à la C.C.P.G par le cabinet d'avocats annulation de délibération et réponse de la CCPG.

- VALECO Ingénierie, exploitation et production d'électricité, demande de rendez-vous.

- PIZZA DELLA FELICITA, ouverture d'un future restaurant, Zone de Pré Munny.

AVRIL 2011

Absents excusés : Collet Josiane (pouvoir à M Moutton Gérard), Grand Corinne, Millet Eric (pouvoir à M. Peray Hervé), Piberne Olivier (pouvoir à Mme Blanc Dominique).

Absents : Chappuis Pascale, Marion Mireille, Marchand Yves.

DELIBERATIONS

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF 2010 (Délibération 2011.04.17)

Approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 (Délibération 2011.04.18)

Approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT 2010 (Délibération 2011.04.19)

Vu du compte de gestion 2010 du receveur municipal, et après approbation du compte administratif 2010, il est proposé d'affecter au budget primitif 2011 l'excédent de fonctionnement 2010.

En recettes d'investissement au compte 1068 "Réserves - Excédent de fonctionnement capitalisé" : 592 592,21 €

- Dont 458 000,81 € correspondant au besoin de financement réel d'investissement.

- Le solde, soit 134 591,40 €, en réserves pour financer de nouvelles opérations.

Approuvé à l'unanimité.

VOTE DES 4 TAXES DIRECTES COMMUNALES POUR 2011 (Délibération 2011.04.20)

Suite à la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité directe locale, conséquence de la suppression de la taxe professionnelle, les taux d'imposition 2010 ont été recalculés (taux de référence) afin de prendre en compte le transfert de la fiscalité départementale, régionale et des frais de gestion auparavant perçus par l'Etat.

Il est alors décidé de fixer les taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour 2011 comme ci-dessous :

- taxe d'habitation.....13,36%

- taxe foncière (bâti) 11,92 %

- taxe foncière (non bâti) 47,14 %

- CFE 18,74 %

REMARQUES FAITES PAR MONSIEUR LE MAIRE

M. Le Maire informe l'assemblée :

- que les taux proposés sont les taux donnés par l'administration fiscale pour que la commune retrouve les mêmes rentrées financières que l'année précédente,

- que le contribuable ne devrait pas avoir plus à payer, sauf l'augmentation habituelle des bases, puisque l'augmentation des taux communaux doit être pondérée par une baisse ou une annulation des taux départementaux ou régionaux,

- que les revenus supplémentaires perçus par la commune seront reversés à l'Etat, soit 162 942 € et rentreront dans une caisse de péréquation pour les communes perdantes suite à la

mise en place de cette nouvelle loi de fiscalisation,
- que l' « usine à gaz voulu », dans sa grande sagesse, par le législateur, tourne à plein régime.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

Voir page 12

Approuvé à l'unanimité.

PROGRAMME DE TRAVAUX 2011 – DEMANDE D'AIDE AU FINANCEMENT DU PROJET D'AMENAGEMENT CARREFOUR VIE DE L'ETRAZ – ROUTE DE ST JEAN Délibération 2011.04.21)

Afin de poursuivre les aménagements du cœur de village et dans la continuité de la place St Antoine et de la vie de l'Etraz, il est nécessaire de sécuriser le carrefour d'accès au Bourg du village (rues du Mail – Etraz - rte de St Jean).

L'avant-projet sommaire comprend les travaux suivants :

Aménagement et sécurisation du carrefour :

- aménagement du carrefour des rues du Mail -Vie de l'Etraz ,
rte de St Jean :

-Prolongement du cheminement piétonnier depuis le carrefour jusqu'à la route de St Jean avec créations de bordures-trottoirs de part et d'autres de la chaussée,

- Création d'emplacements de stationnement pour faciliter l'accès des véhicules à la zone commerciale de l'Etraz,

- Création d'îlots et de terre-plein,

- signalisation,

- reprise du réseau d'eaux pluviales,

- reprise d'équipements existants et espaces verts (pavage, engazonnement, plantations).

Date d'exécution prévue : 2011, hypothèse de réalisation d'une partie des travaux sur 2012 en fonction du planning de la Communauté de Communes du Pays de Gex, gestionnaire des réseaux d'assainissement communaux.

Coût prévisionnel : 189 000 € HT

Dont :

Travaux (A.P.S. du 10/03/2011) : 173 000 €

Maîtrise d'œuvre : 13 400 €

Annonces : 2 600 €

Approuvé à l'unanimité.

Le Plan de financement s'établirait comme suit en HT (hors maîtrise d'œuvre) :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres	divers	122 850 €	65 %
Etat-DETR	DETR	66 150 €	35 %
Total H.T.		189 000 €	100 %

PROGRAMME FORESTIER 2011 (Délibération 2011.04.22)

Les travaux proposés par l'ONF pour l'entretien et l'investissement dans la forêt soumise de Péron, pour l'année 2011, comprennent :

* travaux d'investissement :

- Intervention sylvicole en futaie jardinée. Dégagement en semis naturels résineux (parcelles 20p, 16p). Travaux susceptibles d'être subventionnés à 30 % du montant HT par la Région, pour un montant arrêté à la somme de 9 303 € HT soit 11 126,39 € TTC.

* travaux d'entretien :

- entretien parcellaire : réouverture de layons et peinture des liserés et placards.

- entretien des limites à la peinture, des placards et des liserés, passage à la tronçonneuse, dans parcelles 26-27-28

- dégagement de plantation localisé autour des plants (parcelles 15p-32p) pour un montant arrêté à la somme de 3 151 € HT soit 3 768,60 € TTC.

Les travaux d'investissement supposent une subvention de la région Rhône-Alpes qu'il convient de solliciter.

Approuvé à l'unanimité.

POINTS DIVERS

ECOLE – COLLEGE – GYMNASIUM

Ecole.

En fonction des inscriptions, nous sommes éligibles à la création d'une 10ème classe.

VOIRIE

- Point sur l'avancement des travaux Vie de l'Etraz.

Actuellement la 2ème partie des enrobés sur les trottoirs, ainsi que la place Saint Antoine, sera réalisée la semaine 15.

Les travaux de revêtement bitumineux sur la chaussée seront exécutés la semaine 18 selon le planning du Conseil Général.

- Fibre optique Feigères

Desserte du hameau de Feigères : la fibre arrivant par St Jean de Gonville, cinq poteaux bois seront implantés sur la route de Choudans, afin de se relier au réseau aérien existant.

L'installation de la fibre sera terminée début juin. Les premiers raccordements pourront s'effectuer à partir de cette date.

BUDGET

- Réalisation du Budget :

Pas de réalisation d'investissement depuis le 17 mars 2011 puisque le budget n'est pas voté.

BATIMENTS

- Compte-rendu de la visite du chalet de la Poutouille du 28 mars 2011 avec M. Grinand, Maître d'œuvre.

Visite de contrôle de l'état général du chalet, et prise de mesures, en vue de la future réfection de la toiture.

CIMETIERE

M. le Maire présente le rapport du bureau GEOSIGN concernant l'état des lieux du cimetière et les propositions pour une meilleure organisation administrative et spatiale.

Ce dossier fera l'objet d'une proposition de décision administrative dès que les moyens financiers seront réunis.

VENTE DE TERRAINS

M. DELATTRE Sylvain propose d'acheter les terrains communaux situés devant le cimetière et classés en zone UX, pour implanter une entreprise d'élagage-bucheronnage-fourniture et vente de bois de chauffage.

M. le Maire interrompt le Conseil Municipal pour donner la parole à M. Delattre pour lui permettre d'expliquer son projet. Après débat, il est proposé de passer au vote à bulletin secret suite à la demande de plus d'un tiers des conseillers.

10 voix contre – 5 voix pour : la demande d'achat des terrains communaux est refusée.

LA POSTE

Suite à une réunion avec M. Quiqueret, Directeur du groupement postal « Les Portes du Léman » dont la commune de Péron fait partie, ce dernier propose soit :

- de baisser les horaires de la Poste pour les ramener à 12 heures par semaines au lieu de 17 actuellement, avec une ouverture de 3 h. pendant 4 jours ou 4 heures pendant 3 jours, dans les 2 cas jamais le samedi.

- soit de créer une agence postale

- soit de créer un relais poste commerçant.

La réponse doit être donnée rapidement, quelque soit le choix retenu.

Sans prendre une décision définitive le conseil municipal mandate M. le Maire pour organiser une réunion avec les commerçants locaux pour discuter d'une reprise éventuelle, en présence de M. Quiqueret.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CCPG

- Compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 31/03/2010.

5.1.3. Compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du 31/03/2011.

PNR

- Compte-rendu de la réunion du comité syndical du 19 mars 2011.

Bilan 2010, proposition budgétaire 2011 et programme des différentes activités de l'année.

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

- Compte rendu de la réunion du 22 mars 2011.

Déclarations préalables :

Mme SANDERS Emma, modification d'une fenêtre en porte fenêtre et pose de panneaux solaires, 310 rue Marquisat Logras ; avis favorable.

M. THOENES, construction d'une piscine, 14 chemin des Marais Péron ; avis favorable.

M. DEBARD Jérémie, pose de 3 vélux, 214 Grand rue Péron ; avis favorable.

Permis de Construire :

M.FELIX-FIARDET Guy, construction d'une véranda, 612 rue du Paruthiol ; avis favorable.

Les Coteaux de Logras, construction d'une villa, rue du Brantlant ; avis favorable.

Les Coteaux de Logras, construction d'une villa, rue du Brantlant ; avis favorable.

Les Coteaux de Logras, construction d'une villa, rue du Brantlant ; avis favorable .

M. CHETTIH Tounsi, construction de 10 villas, rue de Bruel ; avis favorable.

- Compte rendu de la réunion du 5 avril 2011.

Déclarations préalables :

M. TROTTEREAU Lionel, pose d'un vélux, 20 Grand rue ; avis favorable.

DI EMIDIO Daniel, construction d'une pergola, 183 rue de Paruthiol ; à revoir.

-Permis de Démolir :

M. MOUTTON Gérard, route de Lyon ; avis favorable.

-Permis d'aménager :

M. LEVRAT Stéphane, création de 4 lots, chemin de la Poillaille ; avis favorable.

ASSOCIATIONS

- Compte-rendu de l'assemblée générale du Verger Tiocan du 19 mars 2011.

Bilan financier de l'année écoulée et propositions budgétaires relatives à l'année 2011.

Un programme d'un arrosage au goutte à goutte est étudié en vue d'alléger le travail d'arrosage estival fastidieux.

Le problème du nombre important de campagnols est toujours d'actualité cette année.

- Compte-rendu de l'assemblée générale de l'AG3 du 31 mars 2011.

L'association se porte bien, elle fêtera ses 20 ans le dimanche 25 décembre 2011.

Il y a une occupation moyenne de 2 personnes par jour durant toute l'année. Ils changeront la cuisinière durant le nettoyage de printemps.

COMMUNICATION

Compte rendu de la réunion du 28 mars 2011.

Nouvelle mise en page et présentation du Petit Péronnais dans la mesure où il est édité tout en couleur.

Préparation pour la réunion de mi-mandat.

COURRIER

- 68 foyers sont raccordés ou vont être raccordés à la fibre optique sur la commune

- Assemblée Générale de la bibliothèque le 18 mai à 20h30

DIVERS

- M. Bouttin informe le Conseil Municipal d'une visite qu'il a faite, à la demande de M. Régis Blanc, au Crêt et concernant les emplacements réservés mis en place dans le cadre de la révision du PLU pour la rétention des eaux pluviales, qui ne semblent pas être placés aux meilleurs lieux possibles.

M. le Maire lui rappelle :

- qu'il regrette que M. Blanc ne semble pas faire confiance à l'exécutif, alors que cette information a été donné en début de Conseil, dans les discussions sur le budget.

- qu'une enquête publique est là pour ça.

- que le Conseil Municipal n'a pas à prendre de décision tant que M. le Commissaire Enquêteur n'a pas rendu son rapport.

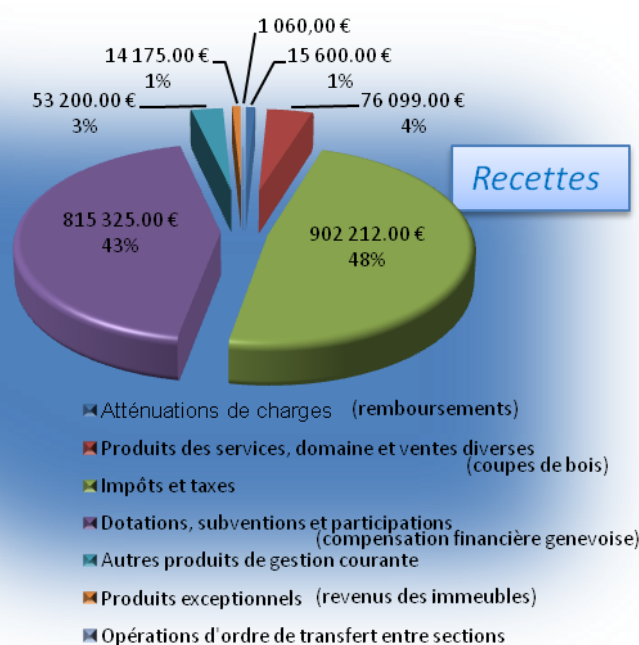
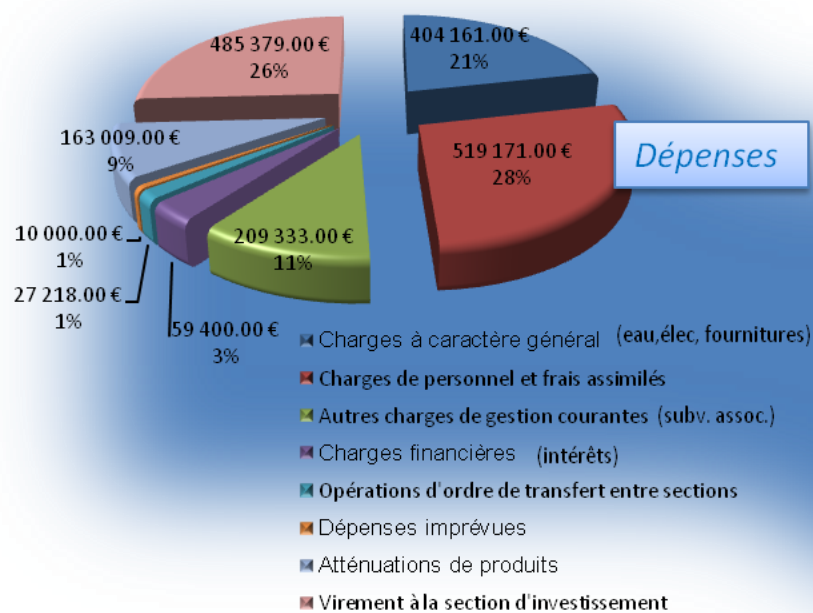
Vous pouvez consulter les comptes rendus complets des réunions du conseil municipal sur le site Internet de la mairie de Péron à l'adresse suivante :

<http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr>

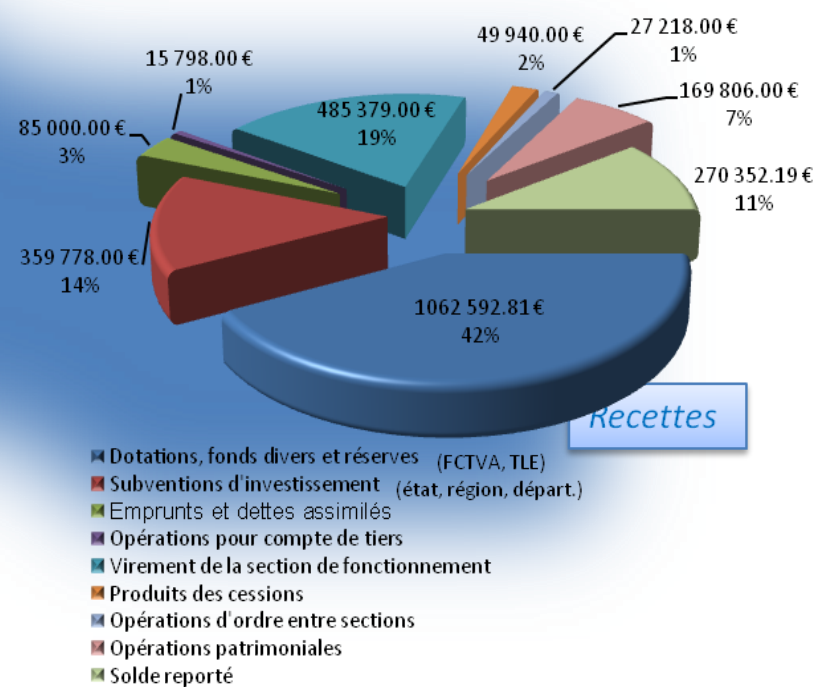
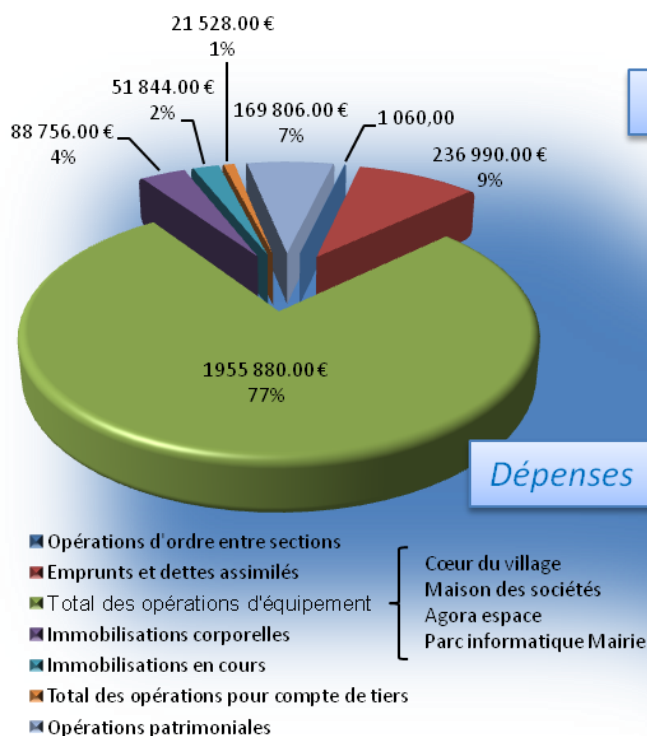
COUP D'ŒIL SUR LE BUDGET 2011



FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



PLAN CANICULE

- A l'attention
- des personnes âgées de 65 ans et plus
 - des personnes âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail
 - des personnes handicapées

En 2004, l'Etat a mis en place un « plan canicule » qui prévoit notamment la tenue d'un registre communal des personnes vulnérables, âgées ou handicapées, isolées à domicile.

*** Vous êtes déjà inscrit(e) sur ce registre**

Le cas échéant, je vous remercie de bien vouloir actualiser les données qui vous concernent auprès de Madame BLANC en mairie.

*** Vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur ce registre :**

Vous pouvez le faire en remplissant le formulaire de demande d'inscription à retirer à l'accueil.

Ce fichier est confidentiel. Il vise à favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Il contient les éléments relatifs à l'identité et à la situation de domicile (nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, coordonnées de l'éventuel service intervenant à domicile, coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence).

Le maire, Christian ARMAND



TOUR CYCLISTE DU PAYS DE GEX 2011

Pour la 34^{ème} année, le TOUR CYCLISTE PAYS DE GEX - VALSERINE, catégorie Elite nationale, aura lieu les 10 et 11 septembre 2011.

Cette épreuve internationale se déroulera en 3 étapes :

1^{ère} étape : samedi après-midi, 10 septembre, le départ fictif de la course sera donné à ECHENEVEX dès 14H35 devant la salle Polyvalente de la Chenaille et le départ réel dès 14H45 sur la D89 à ECHENEVEX, vers le Poney-club. Cette étape, sélective, longue de 126 km, arrivera à PREVESSIN-MOENS – Route de Saint-Genis Pouilly, vers 18h00.

2^{ème} étape : dimanche matin, 11 septembre, dès 9H30, le premier coureur prendra le départ du contre la montre de 10 km 600, de GEX – Avenue Perdttemps, pour arriver à GEX – Avenue Perdttemps, (départ des coureurs : toutes les minutes et arrivée du dernier coureur à 11H30).

3^{ème} étape : dimanche après-midi, dès 14H35, le départ fictif sera donné depuis l'Avenue Perdttemps à GEX et le départ réel à 14H45 aux Vertes Campagnes à GEX pour rallier DIVONNE-LES-BAINS vers l'Esplanade du Lac, après avoir parcouru 94 km.

Nous espérons vous voir nombreux pour encourager les coureurs venus de toute la France et de l'étranger. Des gadgets seront distribués tout le long du parcours par la caravane publicitaire qui passera 45 minutes avant les coureurs.

Ateliers, conférences, rencontres, ...
retrouvez toute l'actualité du CLIC sur

www.ccpq.fr
04 50 41 04 04



Con ue pour vous faciliter le quotidien, elle comporte les coordonn es de vos nombreux interlocuteurs (m decin, pharmacie kin , ...). Elle deviendra votre rep re et aidera en cas d'urgence   identifier vos proches   pr venir, ou les professionnels vous entourant. La carte m mo est gratuite, disponible au CLIC



Lundi 20 juin 2011
Vieillessement et vie conjugale : le couple

en question, consultation couple et famille, HUG

Thoiry, Salle des f tes

Lundi 19 septembre 2011

L'Alzheimer et autres troubles : mieux comprendre pour mieux accompagner,

Dr J CONSTANT, m decin psychiatre et

Ain

Alzheimer

Segny – Espace de Vaise

Des professionnels de la g rontologie   votre  coute
Accueil : lundi au vendredi de 9h   12h30
et de 15h   17h (sauf le mercredi)
Adresse : Terrasses de Chevry
B t. D - Rte de Prost - 01170 CHEVRY
04 50 41 04 04
EMAIL: clic@ccpq.fr

ASSOCIATIONS



  l'initiative de la soci t  de p che et en partenariat avec la lyonnaise des eaux, une vingtaine de b n voles de toutes g n rations se sont mobilis s et ont chauss  bottes, gants pour nettoyer les rivi res P ronnaises. Pr s de une tonne de d chets divers ont  t  retir s des cours d'eau Annaz, ru de Logras et le Martinet.

C'est par un agr able casse cro te offert par la commune que s'est achev e cette belle journ e du 9 avril 2011.

Association sportive de Kung Fu à Péron

« La Voie du Dragon »

Le passage de grade de fin d'année aura lieu le **18 Juin 2011**,
au gymnase
de Péron, de 13h30 à 16h, puis remise des diplômes.

Boissons sur place

Parents, amis...venez nombreux !!
Entrée gratuite pour tous



BAL DU 14 JUILLET 2011 ORGANISE PAR LES BOULES DE PERON ANIME PAR L'ORCHESTRE : « LES LOUPS BLANCS »



REPAS :

MENU ADULTE : 14 EUROS



- SALADE TRIO CHOUX ET PATE EN CROUTE
ROTI DE PORC SAUCE POIVRE VERT ET
HARICOTS VERTS PERSILLES
- FROMAGE
- DESSERT

MENU ENFANT : 7 EUROS

- ROTI DE PORC SAUCE POIVRE VERT ET
HARICOTS VERTS PERSILLES
- DESSERT
- UNE BOISSON



SPECTACLE PYROSYMPHONIQUE OFFERT PAR LA MUNICIPALITE



BIBLIOTHEQUE DE PERON

Groupe scolaire-F-01630 Péron
04.50.56.41.39

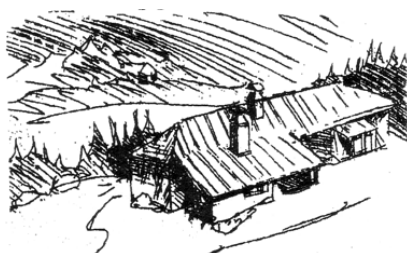
Avec ce temps estival l'envie de se prélasser sous le parasol ou au bord de la piscine avec un « bon bouquin » revient titiller les lecteurs. La bibliothèque de Péron en profite pour vous rappeler les jours et horaires d'ouverture :

le mardi de 16h30 à 18h
le mercredi de 17h à 18h30
le vendredi de 16h30 à 19h
le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h

Et pour occuper agréablement **votre soirée du 18 juin**, nous avons invité pour vous la chorale « la Campanella » qui égrènera ses trilles à la salle Champ Fontaine.

Les passionnés de loto peuvent déjà réserver leur soirée du **3 septembre** où la bibliothèque et le C.O.S. vous attendront dans la même salle Champ-Fontaine à Péron.

Et vacances d'été obligent, la bibliothèque fermera ses portes le 9 juillet, pour vous accueillir à partir du 15 août avec des rayons chargés de livres, disques et CD-ROM.



Chalet du Gralet 1450 m d'altitude
01630 Péron

A.G.3

Association de Gestion du refuGe du Gralet

Le dimanche 25 septembre, l'association du Gralet fête ses 20 ans.

Les détails sur les festivités seront disponibles sur le site du Gralet et dans le prochain Petit Péronnais.

<http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr/chalet/default.php>

Prenez-en bonne notes

La Jeunesse de Péron

Hé oui malheureusement il n'y aura pas eu de grande Chasse au Trésor à Péron cette année ; faute à la pluie !

Notons que d'irréductibles Péronnais, deux équipes exactement, ont tout de même sillonné tout Péron pour revenir victorieux de cette Chasse au Trésor !

Mais malgré ce mauvais temps, cette journée du Printemps fut un grand succès !

Merci à tous ceux qui ont participé à notre bal et qui ont contribué à faire de cette soirée un succès !

La Jeunesse de Péron vous donne rendez-vous cette fois-ci pour sa deuxième édition de la vogue de Logras le 1, 2 et 3 Juillet !

La Jeunesse de Péron

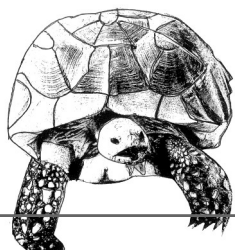
TRIBUNE LIBRE

Mes deux tortues d'Hermann se sont échappées de leur enclos dans la nuit du 9 au 10 mai.

Si vous les voyez dans votre jardin auriez-vous la gentillesse de me les ramener.

C'était un cadeau d'adieu de mes petites élèves pour mon départ à la retraite.

Un grand merci



Maly Rudin

66 route de l'ancienne Fruitière

Feigères

tél: 04.50.48.86.61

MENU'CROQ

**Croquettes
chien et chat**

Livraison à domicile

Tél: 06 32 90 60 92

Route de St Jean 01630 PERON

MENUCROQ@sfr.fr

GITE DU MOLERON

Depuis quelques mois un gîte a ouvert ses portes sur le hameau de Feigères.

D'une capacité de 6 à 8 personnes, l'hébergement est disponible pour des séjours allant du week-end au mois.

Pour tous renseignements :

« <http://legitedumoleron.blogspot.com/> »

06.17.35.51.68

04.50.74.14.36

« legitedumoleron@gmail.com »



Aventure de la Bougeotte

Vous avez certainement aperçu à nouveau le long de la Vie de l'Etraz, entre la place du village de Peron et le groupe scolaire, la carapace d'un véhicule Toyota, appelée « Cellule Clémenson », et renommée par ses occupants « LA BOUGEOTTE ». En 1996, il y a cinq ans, Jean-Paul préparait l'expédition « Périf-Afrique ». Il a amélioré le 4x4 afin qu'il soit équipé pour les pistes difficiles et aussi pour traverser le Sahara. Il a organisé la Bougeotte afin qu'elle soit suffisamment confortable. Qui sont ces baroudeurs ? Jean-Paul et Mado, cette dernière étant la maman de Gaspard et habitant Peron depuis 1981. Le 30 avril 2011 au soir, les voilà revenus, quatre ans et demi se sont écoulés : le véhicule a bien subi, car il revient avec une boîte de vitesses cassée, la bougeotte aussi, car elle en a vu des vertes et des pas mûres, et les occupants sont de retour sains et saufs malgré bien des aventures.

Mais où sont-ils allés et par où sont-ils passés ? Partis pour Gènes en Italie en prenant un ferry jusqu'en Tunisie, ils n'ont jamais pu avoir le visa pour la Libye. De retour en Europe : Sicile, Malte, Italie, Grèce puis en orient, Turquie, Syrie, Jordanie pour revenir en Afrique par le Sinaï, Canal de Suez, Egypte... Traversée douloureuse du Lac Nasser jusqu'au Soudan car la Bougeotte a été abîmée sur la barge qui l'emmenait à Wadi-Alpha. Jean-Paul a réparé provisoirement. Ensuite, l'Ethiopie, très verdoyante en juillet août 2007, un petit tour à Djibouti, pays minéral et volcanique avec une mer limpide pleine de poissons multicolores. Le Kenya nous a enchantés avec ses parcs naturels, surtout le Masaï Mara, où nous avons pu voir tous les animaux de la savane. Un tour du Lac Victoria s'imposait en passant par l'Ouganda, le Malawi puis la Tanzanie et également Zanzibar. Une température agréable, l'océan indien calme et se prêtant à la baignade. Puis ce fut le Mozambique et le Swaziland avant d'atteindre l'Afrique du Sud par Johannesburg. Ici Jean-Paul a réparé la Bougeotte qui avait non seulement souffert au Soudan mais également entre l'Ethiopie et le Kenya par des pistes épouvantables. L'Afrique du Sud a des paysages très variés et surtout très sauvages. Les parcs sont magnifiques et il est facile d'apercevoir les animaux tels que lions, girafes, antilopes rhinocéros, hippopotames, etc. Ce grand pays nous a charmés pendant presque une année entre faune, flore, océan et grands espaces. Le Lesotho, îlot montagneux qui domine l'Afrique du Sud, est très rude et très attachant. La Namibie est étonnante avec son contraste de désert de sable sous une température étouffante et son microclimat sur la côte atlantique grâce à un courant froid, ainsi que ses habitants dont les tribus Humbas dans le nord, etc... Les chutes Victoria sont incontournables et gigantesques. Le Zimbabwe étant en crise pendant notre séjour nous les avons visités côté Zambie. Retour au nord du Mozambique, que nous n'avions pas vu à l'aller, en passant par le Malawi. Accueil dans une ONG qui s'occupe de puits et latrines ainsi que de lutte contre la

Malaria. Jean-Paul y a construit un voilier à partir d'une pirogue locale et a ainsi passé du bon temps et nous y avons séjourné pendant six mois. Retour en Afrique du Sud pour quelques nouvelles réparations puis le Botswana, le delta de l'Okavango, puis le désert du Kalahari. Ensuite la Namibie à nouveau et l'Angola. Cela a été facile de reprendre la conduite à droite oubliée depuis le Kenya. A Luanda, Jean-Paul a participé à une pêche sportive invité par un local. Ils ont pêché un marlin, genre d'espadon de 200 kg. Les deux Congo ont été traversés rapidement. Cependant, un renversement dans la boue a causé quelques dommages. Les habitants voisins ont aidé à remettre le véhicule sur roues. Au Gabon, nous avons découvert la canopée, la forêt vierge, où l'on ne voit plus le ciel. Une visite à l'hôpital du Dr Schweizer s'imposait et quelques belles semaines au Cap Esterias près de Libreville. Au Cameroun, nous avons eu l'occasion de voir une de ces chefferies, genre de petit royaume avec un roi et ses nombreuses femmes et une multitude d'enfants. Ici nous avons pris une piste allant au Nigeria qui nous a fait chuter une seconde fois. Une aide spontanée a permis au véhicule de se remettre d'aplomb et cette mésaventure a encore fragilisé la cellule. Le Nigéria a été traversé rapidement, en trois jours, car trop incertain, des contrôles nombreux par



des militaires surarmés ou policiers ou autres personnes (des dizaines de barrages par jour). Le Bénin a été un souffle joyeux à l'arrivée mais vite éteint car mal accueillis par l'immigration. Nous n'avions jamais vu une capitale, Cotonou, aussi grouillante de vélomoteurs qui se comptaient par milliers. Le Togo arrivait juste à la veille des élections aussi nous ne sommes pas restés longtemps. Nous avons filé au Ghana où nous retrouvions l'ambiance britannique que nous avions quittée en Namibie. Au Ghana, nous sommes restés quelques jours dans un ranch en pleine élaboration tenu par une jeune et dynamique gessienne. Au Burkina Faso, à Bobodioulasso nous avons trouvé un coin sympa près d'une source géante où nous pouvions nous rafraîchir car la température était au plus fort. Une malaria violente a atteint Jean-Paul ce qui a perturbé le voyage, et heureusement avec un médicament miracle contenant de l'artémisine il a pu se soigner. Quelques jours à Ouagadougou, pas plus, ville poussiéreuse et bruyante. Afin de ne pas arriver au Sahel à la période

de la plus chaude, nous sommes retournés au Ghana par les montagnes du Togo pour passer quelques jours au ranch d'Elodie qui avait déjà bien évolué. Les chevaux au nombre de sept étaient arrivés. Retour au Burkina Faso par Banfora puis le Mali. Arrivés au barrage de Selingué, nous avons eu la chance de rencontrer Roland, un français, qui a travaillé de longues années pour sa construction. Il nous a offert un petit coin ombragé de sa propriété. Là, nous commençons à nous faire du souci pour la boîte de vitesses. Jean-Paul a démonté la boîte et est parti à Bamako chez Toyota en taxi avec ses cent kilos. La boîte nous a été restituée encore plus abîmée qu'auparavant. Bloqués chez notre ami, nous avons eu le plaisir chaque jour d'aller pêcher la grenouille dans des canaux d'irrigation derrière le barrage. Overdose de grenouilles ! Un couple et leur chien, en véhicule 4x4 aménagé, que nous avons rencontrés au Gabon nous ont rejoints à Selingué. Nous avons pris le risque d'aller ensemble au pays Dogon visiter ce coin magnifique et ceci malgré les interdictions de l'ambassade de France. Retour à Bamako pour une nouvelle réparation de la boîte : une semaine de travaux dans une rue poussiéreuse et pleine de débris pour un résultat médiocre. Evelyne et Marc, nos amis de rencontre, nous ont attendus pour ensuite entreprendre la traversée de la Mauritanie. Dans une petite ville mauritanienne, nous avons été caillassés par des étudiants en colère. Près d'une cinquantaine de photocopies de nos passeports ont été distribués aux contrôles de la police et de l'armée. Halte à la première ville marocaine, Dakhla, température clémente mais vent particulièrement violent. Remontée plus au nord direction Agadir. Accueil chez un français marié à une marocaine ... puis, après deux mois très agréables passés ensemble, nos amis plus pressés nous ont quittés pour remonter en France. Visite en long en large et en travers du Maroc, pays mystérieux et très varié avec ses déserts ses montagnes et ses villes typiques. A Ouarzazate, des films étaient en plein tournage. Beaucoup de pistes grâce à notre 4x4 et d'endroits sauvages. A peine avions-nous quitté l'Afrique que la boîte s'est à nouveau détériorée et nous a propulsés plus vite que prévu vers Peron.

Combien de kilomètres parcourus ? 110 000.

Combien de passeports remplis ? deux chacun remplis de visas et de tampons et un « carnet de passage en douane » pour le véhicule...

Combien de pays traversés ou visités ? 34.

Et pour la monnaie ? des distributeurs presque partout dans des villes moyennes et capitales.

Et pour communiquer ? des puces ou carte SIM dans chaque pays.

Pour la nourriture ? des fruits et légumes délicieux vendus à la sauvette et des mini boutiques un peu partout avec de petits magasins dans les villes moyennes et un supermarché dans les capitales.

Et pour la boisson ? de la bière en 65 cl minimum et de nombreuses bouteilles d'eau minérale.

Et pour l'eau courante : du micropur ajouté aux eaux de puits ou de ville et ceci par sécurité.

Et pour se diriger : des cartes routières, des guides par pays ou région en français et un pour toute l'Afrique (en anglais) et surtout notre GPS Garmin.

Et pour marcher ? des tongues toute l'année.

Un clin d'œil des baroudeurs de la Bougeotte : Jean-Paul et Mado

Le mot de l'école

Une nouvelle école

Voilà bientôt un an que les élèves de l'école de la Fontaine ont vu leur école agrandie : il fallait bien ça pour les 248 élèves actuellement scolarisés à Péron, les 11 enseignants, 4 ATSEM et les nombreux employés communaux présents dans les locaux !



Ces nouveaux locaux ont permis, luxe suprême, de disposer de deux salles libres (pour combien de temps, au rythme de la croissance du village ?) pour accueillir les maîtres spécialisés ½ journée par semaine, de s'en servir comme salle pour la musique, d'y visionner les films, d'accueillir les personnels médicaux, de doubler certaines classes très nombreuses (33 au CE2) pour les activités manuelles ou scientifiques, d'y pratiquer les ateliers de philosophie qui apprennent aux enfants d'exprimer leur pensée, etc.

Vous lisez bien : 33 élèves en CE2, et 28, 29 en maternelle ! Eh oui, car si la mairie a offert l'espace, le plus beau garçon ne peut offrir que ce qu'il a, et en l'occurrence la République ne recrute pas d'enseignants. Les enfants, les adultes passés par l'école et ceux qui y travaillent savent que l'apprentissage est basé sur la

relation et que cette relation est moins bonne et se vit avec plus de stress en situation de sureffectif. Les pays de l'OCDE font de la baisse du nombre d'élèves par classe une tendance forte, au contraire de la France qui prône l'augmentation. L'avenir c'est aussi le présent, pourtant...

L'apprentissage de la citoyenneté

Depuis plus de 10 ans nous avons initié la pratique du conseil de vie de classe, moment important qui permet de parler entre élèves avec l'enseignant/e de la vie scolaire, de ce qui va (souvent de ce qui ne va pas...) et de ce qu'il faudrait améliorer. Ces pratiques précieuses pour l'apprentissage de la citoyenneté ont aussi permis de réduire presque à zéro sur toutes ces années les bagarres entre élèves, et de leur apprendre comment résoudre les conflits a posteriori. Le conseil permet d'examiner les problèmes, en présence de tous les élèves dans l'ambiance sereine de la classe et non dans l'énervement de la cour de récréation.

Ces conseils débouchent sur un Grand conseil de délégués (j'en ai déjà parlé dans ce journal) qui se réunit trois fois par an, qui permet le dialogue entre les classes, et d'entériner les demandes à présenter au maire qui assiste au dernier conseil de l'année (photo de l'an passé).

Cette année par exemple, les élèves ont :

- demandé des bancs dans la cour, des travaux d'aménagement des toilettes, de l'herbe dans la nouvelle cour (elle s'arrête hélas au grillage) et une horloge.

- décidé d'organiser des tours de nettoyage pour que la cour soit propre, demandé à toutes les classes que tous respectent la propreté des toilettes, désigné des élèves parmi les plus grands qui aident les petits quand ils sont en situation de conflit dans la cour.

De même, l'an passé, le Grand conseil avait par exemple demandé que dans la nouvelle école, l'eau du toit puisse être collectée dans un réservoir et utilisée pour arroser le jardin, et que les maternelles puissent avoir une cabane dans la cour, et ceci a été fait. Souvent les enfants ont des très bonnes idées, ils sont experts en ce qui concerne leur vie à l'école !

Pour terminer, je dirais que l'esprit citoyen traverse parfois des moments difficiles lorsque le jardin de l'école que nous entretenons avec amour, avec les enfants et aussi les familles pendant les vacances d'été, est victime de dégradations. Cela prend plusieurs semaines à un plant de courge pour proposer une belle citrouille bien rouge (ou verte, ou orange...) que nous utilisons à l'automne pour faire la grande soupe de l'école... Et cela prend 1 minute à un/e ignorant/e qui a oublié le petit enfant qu'il était pour détruire cette citrouille et briser l'enthousiasme des élèves. Parents, enfants, petits et ados, si vous passez par le jardin, prenez en soin et il apportera des satisfactions à tout le monde, et surtout à des écoliers qui ont envie de devenir grands dans un monde qui ne soit pas soumis à la violence et à la destruction !

« Apprenons à vivre ensemble comme des frères où nous mourront ensemble comme des idiots » disait Martin Luther-King



Le directeur, Pierre Devesa

SERVICES

Mairie Tél : 04 50 56 31 08 Fax : 04 50 56 37 46
SOGEDO (Eau) St-Genis 04 50 41 30 30
SDEI (Assainissement) 0 810 396 396
URGENCE 0 810 796 796
E D F (Sécurité dépannage) 0 810 333 074
G D F Gaz de France Distribution 08 10 74 74 00
France-Télécom 10 14
Trésorerie Gex 04 50 41 51 03

ECOLE PRIMAIRE

04 50 56 37 52

COLLEGE

04 50 59 58 00

<http://www.collegeperon.fr>

CENTRE DE LOISIRS

04 50 48 31 52

E-mail : centre.loisirs.peron@wanadoo.fr

HALTE-GARDERIE (La Roulinotte)

06 88 90 10 55

www.peron.cc-pays-de-gex.fr/html/centre_loisirs.htm

SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

BIBLIOTHEQUE

04 50 56 41 39

Aux heures de permanences soit :

Le mardi de 16h30 à 18h00
Le mercredi de 17h00 à 18h30
Le vendredi de 16h30 à 19h00
Premier samedi du mois de 10h00 à 12h00

OFFICE DU TOURISME COLLONGES ET SA REGION

Tél : 04 50 59 40 78 Fax : 04 50 59 49 54

E-mail : otcollon@cc-pays-de-gex.fr

www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr

TAXI-VSL

Goubel 06 80 20 26 20

GESTION DES DECHETS

Particulier :

Commande de poubelles, composteurs, problème de collecte 0 800 800 215

Commerces et artisans :

Commande de bacs, facturation de redevance spéciale, TEOM, problème de collecte : 04 50 42 26 41
Déchèteries : Mr Ludovic BRUSTON

Autres : Jocelyne SAMYN 04 50 99 12 08
04 50 99 12 01

DECHETTERIE

04 50 59 14 64

E-mail : dechets@cc-pays-de-gex.fr

-du lundi au vendredi :

-de mars à octobre de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 18h00

-de novembre à février : de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

-le samedi :

-de mars à octobre : de 8h30 à 18h00

-de novembre à février : de 8h30 à 17h00

-tous les dimanches matin : de 9h00 à 12h00

-fermée tous les jours fériés y compris Pâques.

ALLO ENCOMBRANTS

04 50 20 65 86

Ramassage du tri-sélectif : le lundi

Ramassage des ordures ménagères : le jeudi

La POSTE

04 50 56 42 22

-les lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 14h30 à 18h00

-le samedi :

de 9h00 à 12h00

A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Mission locale des jeunes Bellegarde 04 50 48 09 86

Mission Locales Action Jeunes Gex 04 50 41 60 46

Service emploi de la CCPG Divonne 04 50 20 32 27

ANPE St-GENIS 04 50 28 24 14

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

Le vendredi de 8h30 à 11h30

C.M.P (Centre Médico-Psychologique)

04 50 42 85 47

ADAPA : L'aide à domicile pour tous

Anita Boulas-Chardon

Espace George Sand 9 rue de Gex à St-Genis Pouilly

Téléphone 04 50 20 66 80

Télécopie 04 50 20 60 12

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail: Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr

WEB: <http://www.cc-pays-de-gex.fr/mairies/peron/>

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30
Mardi : 13h30-17h30
Mercredi : 9h00-12h00

Jeudi : 13h30-17h30
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

GARDES DES PHARMACIES DU PAYS DE GEX POUR 2010

Il vous faut composer le **15** pour connaître la pharmacie de garde

ARBEZ	Place de la Mairie	THOIRY	04 50 41 20 31
BARBOTIN-BESSEY.....	22 Rue de Genève	St GENIS.....	04 50 42 11 49
BENDAHO	Les vertes campagnes	GEX	04 50 41 52 75
BOUVIER.....	Rue de la Mairie	CESSY.....	04 50 41 40 60
COTTIN	105 Chemin Ravoire	PREVESSIN	04 50 40 57 66
DELOME-DURET.....	Arcades d'Ornex	ORNEX.....	04 50 40 53 86
DOREAU		VERSIONNEX	04 50 41 14 13
DRAI.....	539 rue Aiglette Nord	GEX.....	04 50 41 47 95
FERNOUX	Grande Rue	DIVONNE,	04 50 20 00 93
HARLINGUE.....	6 Chemin du Levant	FERNEY.....	04 50 40 68 97
HYBORD	C CIAL Carrefour RN 5	SEGNY	04 50 41 47 93
LARTAUD.....	10 R des Hautains	ST GENIS	04 50 42 02 21
LOTZ-MATTERN	C Cial la Poterie	FERNEY.....	04 50 40 97 44
MAISSA	Rue des Bains	DIVONNE,	04 50 20 00 57
MASCETTI.....	Route de Mategnin	PREVESSIN.....	04 50 28 06 79
REVOL	5 Avenue Voltaire	FERNEY	04 50 40 72 10
ROBERT	Val Thoiry	THOIRY.....	04 50 20 87 57
SIAUVE	Route de Lyon	ST GENIS	04 50 40 12 69
VILLARD-PETELAUD.....	Im. Les Tetras, Le Patio	GEX	04 50 41 54 04

Pour connaître les médecins de garde, composer le 15 sur votre téléphone.

<u>MÉDIBUS</u>	Lundi 4 juillet	14h30-16h30	Avenue de la Poste (GEX)
	Jeudi 4 août	10h30-12h30	Salle de l'Allondon (St GENIS POUILLY)
	Jeudi 4 août	14h30-16h30	Parking Calas (FERNEY)
	Vendredi 2 septembre	10h30-12h30	Place St Antoine (PÉRON)

AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 61 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 15 mai 2011.

Aucun avis ne sera envoyé . Merci d'avance

La Rédaction

URGENCES

Gendarmerie.....	17
Pompier	18
Samu.....	15
Urgence N°Européen.....	112

HOPITAUX

Ambilly	04 50 87 47 47
Saint-Julien	04 50 49 65 65
Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11
Centre anti-poisons Lyon	04 78 54 14 14
Centre grands brûlés Lyon	04 78 61 88 88
Clinique Savoie Annemasse	04 50 95 41 41

MEDECINS

<u>Logras</u>	
Demenhon C	04 50 56 38 10
option homéopathie	
<u>Saint-Jean de Gonville</u>	
Mogenet P.A.	04 50 56 44 21
Dr Brigitte Fleury	04 50 48 60 22
<u>Collonges</u>	
Maury M.H.	04 50 56 71 00

PEDIATRE

<u>Saint-Genis</u>	
Guy	04 50 42 20 11

PHARMACIES

Voir ci-dessus

Collonges

Mr et Mme Dupont	04 50 59 60 17
------------------	----------------

Nous vous rappelons que vous pouvez commander vos médicaments à partir du fax de la mairie

INFIRMIERE

Collonges

Pirollet	04 50 56 71 64
----------	----------------

POINT ACCUEIL SOLIDARITE (PAS)

<u>Saint-Genis</u>	04 50 42 12 65
--------------------	----------------

MAINTIEN A DOMICILE

	04 50 41 47 12
--	----------------

CENTRE DE RADIOLOGIE

<u>Saint-Genis</u>	04 50 28 27 27
--------------------	----------------

SERVICE DE GARDE VETERINAIRES

St Genis Pouilly	04 50 42 12 34
Gex	04 50 41 76 45

Calendrier des fêtes

JUIN 2011			
Mercredi 8	CINEMA		CF
Vendredi 17	CENTRE DE LOISIRS	CONTES	CF
Samedi 18	BIBLIOTHEQUE	CONCERT CAMPANELLA	CF
Mardi 21	COMITE DES FETES	FETE DE LA MUSIQUE	CF
Mercredi 22	DONS DU SANG	COLLECTE	CF
Vendredi 24	SOU DES ECOLES	KERMESSE	CF
Samedi 25	SOU DES ECOLES	KERMESSE	CF
JUILLET 2011			
Samedi 2	JEUNESSE	VOGUE DE LOGRAS	STADE
Dimanche 3	JEUNESSE	VOGUE DE LOGRAS	STADE
Jeudi 14	BOULES	Bal + Feux d'artifices	CF
AOÛT 2011			
Samedi 27	FOOT	TOURNOI DES JEUNES	STADE
SEPTEMBRE 2011			
Vendredi 2	BIBLIOTHEQUE + COS DU PERSONNEL COMMUNAL	LOTO	CF
Mercredi 7	DON DU SANG	COLLECTE	CF
Samedi 10	COMMUNE	FORUM DES SOCIETES	CF
Mercredi 14	CINEMA		CF
Samedi 24	HALTE GARDERIE ITINERANTE	DEPOT-VENTE	CF

Calendrier des messes

Père Gilbert Dikambi Dia Mambu
Tél.:04 50 56 30 35
169, Rte St-Maurice Challex

JUIN	Dimanche 12	10h	PENTECOTE 1ère communion	PERON
	Dimanche 19	10h	1ère communion	COLLONGES
	Dimanche 26	10h	13ème dimanche du temps ordinaire	FARGES
JUILLET	Dimanche 3	10h	14ème dimanche du temps ordinaire	POUGNY
	Dimanche 10	10h	15ème dimanche du temps ordinaire	PERON
	Dimanche 17	10h	16ème dimanche du temps ordinaire	CHALLEX
	Dimanche 24	10h	17ème dimanche du temps ordinaire	COLLONGES
	Dimanche 31	10h	18ème dimanche du temps ordinaire	FARGES
AOÛT	Dimanche 7	10h	19ème dimanche du temps ordinaire	CHALLEX
	Dimanche 14	10h	20ème dimanche du temps ordinaire	PERON
	Lundi 15	10h	ASSOMPTION de la Vierge Marie	COLLONGES
	Lundi 15	12h30	Messe de la Croix des Frasses	A confirmer
	Dimanche 21	10h	Fête de St-Louis St Patron de la paroisse de Pougny	POUGNY
SEPT.	Dimanche 28	10h	Fête de St-Théodule St Patron de la paroisse de Collonges	COLLONGES
	Dimanche 4	10h	23ème dimanche du temps ordinaire	POUGNY
	Dimanche 11	10h	24ème dimanche du temps ordinaire	PERON
	Dimanche 18	10h	Fête de St-Maurice St Patron de la paroisse de Challex	CHALLEX
	Dimanche 25	10h	26ème dimanche du temps ordinaire	COLLONGES

CENTRE DE LOISIRS

04 50 48 31 52

centre.loisirs.peron @wanadoo.fr

Périscolaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 18h00

Mercredi et vacances scolaires de 08h00 à 18h00

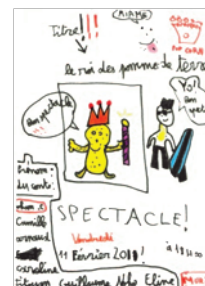
QUE SE PASSE-T-IL AU PERISCOLAIRE ?

LES ATELIERS CUISINE ET CONTES ont remporté un réel succès auprès des enfants. Nous sommes ravis de constater que les parents ont été partenaires dans ces projets pour le bien être de leurs enfants. En finalité de ces projets, un spectacle / dégustation ouvert à tous, a été proposé par les enfants. Ils ont pu s'exprimer devant un large public, qu'ils avaient d'ailleurs sollicité par diverses formes de publicité : affiches personnelles et sensibilisation orale en passant dans les classes.

Devant ce succès deux ateliers sont proposés ce trimestre : Photo et cuisine.

20 enfants y participent actuellement tous les lundis soir.

Rendez vous pour le prochain spectacle le vendredi 17 juin à 18h.



VACANCES D'AVRIL

Connaissez-vous la poule aux plumes d'argent ? Elle existe ! Demandez donc aux enfants.... Ils l'ont vu pendant les vacances d'avril. Tous les matins, nous sommes partis en train à Canetown, Coqueland, Big Vallée, ceci afin de la débusquer... Mais pas si facile ! Heureusement, Bonus Sentus le parfumeur, Barjac le sage, et le fabricant de smilibick étaient là pour nous aiguiller ! Que de péripéties pour arriver à nos fins ! C'est au cours du grand jeu que la poule, attirée par tous les appâts confectionnés par les enfants, a montré le bout des ses plumes d'argent et laissé un présent dans son nid... Des vrais œufs en chocolat pour notre plus grand bonheur ! Si vous la croisez, ne tentez pas de l'attraper, car seuls les enfants pourraient y arriver !!

En partant la poule a perdu une plume d'argent.... Et vous savez quoi ? Cette plume était l'ingrédient indispensable afin de confectionner la potion de Médusa. Médusa ? C'est l'apprentie sorcière qui est arrivée de nulle part : elle avait mal dosé sa potion et s'est retrouvée chez nous accompagnée de son fidèle compagnon Bou le hibou. Que pouvions-nous faire ? Fort heureusement Bou possédait la recette de la potion du retour mais dans son bec elle s'est déchirée et morcelée. Plusieurs épreuves nous ont permis de la reconstituer : Un cocktail magique aux saveurs des plus douteuses a été confectionné : pattes d'araignées, plume d'argent, sang de pomodor, même une dent de dragon nous a été nécessaire ! Mais où la trouver ? Au Fort l'Écluse, enfouie dans une grotte....

C'est ainsi que notre apprentie magicienne après avoir bu sa potion a pu repartir dans son monde. Ouf ! c'était périlleux !

ETE

Vacances d'été : Du 4 juillet au 12 août, avec le 14 juillet férié.

L'accueil se fait de 8h à 18h.

Les forfaits 5 et 7 jours ne sont pas forcément consécutifs et peuvent être répartis pendant toute la durée des vacances.

L'accueil à journée et demi-journée est toujours possible en dehors des forfaits.

Toute réservation est définitive et due dès le vendredi 1er juillet 2010 18h. Aucun remboursement ne sera possible sauf sur présentation d'un certificat médical. Nous vous rappelons que le nombre d'animateurs engagés est en rapport avec le nombre d'enfants accueillis, il est donc inconcevable de désinscrire un enfant pour des raisons personnelles, l'organisation générale du centre en dépend.

Les sorties proposées ne font pas automatiquement partie de l'inscription à la journée. Penser à préciser si votre enfant souhaite y participer. Parfois, un supplément est demandé : il se paie en espèces le

matin de la sortie.

Une réunion d'information et d'inscription aura lieu au centre de loisirs (accueil)
le samedi 18 juin à 14h 30.

Cette réunion permettra de vous présenter les programmes exceptionnels de l'été de vos enfants !

A cette occasion, nous dévoilerons les sorties, c'est pour cela que votre présence est ... indispensable !

LE CENTRE DE LOISIRS S'OUVRE A TOUS LES HABITANTS DE PERON ET D'AILLEURS !

Fort du succès rencontré l'an dernier, toutes les deux semaines, un spectacle cabaret suivi d'une collation est proposé à tous les parents mais aussi à tous ceux qui ont envie de passer un bon moment avec nous. Tout le monde se mobilise juste pour vous faire passer une soirée exceptionnelle !

Ne manquez surtout pas ces rendez vous : les 8, 22 juillet et le 5 août dès 18h.

Ces soirées ont un autre objectif : Pour vos enfants, nous avons des millions d'idées que nous ne pouvons concrétiser faute de budget. Nous nous refusons de nous associer à cette offre/demande qui caractérise notre époque... Prix prohibitifs pour des camps ma foi un peu communs par exemple !

Ce que nous voudrions nous, c'est leur faire vivre des aventures à un coût raisonnable !

Nous avons donc décidé d'associer les créations des enfants pendant toute l'année afin d'obtenir un petit pécule qui sera mis au service de leurs projets d'été.

Aussi, ces soirées sont gratuites ...

Un chapeau sera à votre disposition... selon votre intention !

Bon été à tous !

L'équipe pédagogique

PETITE ANNONCE URGENTE

Vous avez envie de développer un projet avec les enfants du village ? Vous avez le BAFA ou un CAP petite enfance ou autre diplôme équivalent, ou pas de diplôme du tout ?

Le centre de loisirs CHERCHE UNE PERSONNE MOTIVEE pour le périscolaire du lundi au vendredi de 16 h 15 à 18 h 15 à partir de la rentrée scolaire de septembre.



Le 14 juin TV tout numérique

Le 14 juin le pays de Gex passe au tout numérique.

IL FAUT DONC PENSER A VOUS EQUIPER SI VOUS RECEVEZ LA TÉLÉVISION VIA UNE ANTENNE TRADITIONNELLE (une antenne réseau).

Que faut-il faire ?

- Soit vous recevez la télévision via un parabole ou via internet => rien ne change pour vous.
- Soit vous recevez la télévision via une antenne réseau, vous devez vous équiper d'un décodeur TNT avant le 14 juin. Après cette date la transmission actuelle arrête.

Quel est le changement: vous allez recevoir 19 chaînes gratuitement. Pas la peine de changer de téléviseur, il suffit que votre téléviseur soit équipé d'une prise péritel.